



PUBLICATION DES COMPTES EXERCICE 2024

Syndicat Départemental CGT FILPAC 63

Syndicat des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication du Puy-de-Dôme.
Maison du Peuple - Place de la Liberté - 63000 Clermont-Ferrand

Solde d'ouverture	Total recettes	Total dépenses	Solde de clôture
0,00 €	4 970,19 €	2 778,01 €	2 192,18 €

Résultat de l'exercice 2024 : + 2 192,18 €

1. Identification du syndicat

Dénomination : Syndicat Départemental CGT FILPAC 63.

Adresse : Maison du Peuple, Place de la Liberté, 63000 Clermont-Ferrand.

Exercice concerné : du 13 février 2024 au 31 décembre 2024, selon les relevés bancaires transmis.

Compte bancaire utilisé : C/C Eurocompte Asso Confort n° 00020974801 en euros, Crédit Mutuel.

2. Sources utilisées

Le présent document est établi à partir des 11 relevés bancaires transmis pour l'exercice 2024 : 29/02/2024, 01/04/2024, 30/04/2024, 31/05/2024, 01/07/2024, 31/07/2024, 02/09/2024, 30/09/2024, 31/10/2024, 02/12/2024 et 31/12/2024.

Les montants ci-dessous reprennent les totaux de mouvements mentionnés sur chaque relevé bancaire. Les pièces justificatives originales doivent être conservées par le syndicat.

3. Compte de résultat simplifié

Libellé	Montant
Produits / recettes de l'exercice	4 970,19 €
Charges / dépenses de l'exercice	-2 778,01 €
Résultat net de l'exercice	2 192,18 €

4. Situation de trésorerie

Élément	Montant
Solde bancaire au 13/02/2024	0,00 €
Total des recettes	4 970,19 €
Total des dépenses	2 778,01 €
Solde bancaire au 31/12/2024	2 192,18 €

Contrôle : solde d'ouverture + recettes - dépenses = solde de clôture, soit 0,00 € + 4 970,19 € - 2 778,01 € = 2 192,18 €.

5. Détail mensuel des mouvements bancaires

Période / relevé	Solde début	Dépenses	Recettes	Solde fin
13/02 au 29/02/2024	0,00 €	80,72 €	2 000,00 €	1 919,28 €
01/03 au 01/04/2024	1 919,28 €	310,94 €	2 256,00 €	3 864,34 €
02/04 au 30/04/2024	3 864,34 €	582,82 €	32,11 €	3 313,63 €
01/05 au 31/05/2024	3 313,63 €	81,67 €	32,11 €	3 264,07 €
01/06 au 01/07/2024	3 264,07 €	582,59 €	16,11 €	2 697,59 €
02/07 au 31/07/2024	2 697,59 €	133,98 €	26,11 €	2 589,72 €
01/08 au 02/09/2024	2 589,72 €	16,20 €	26,11 €	2 599,63 €
03/09 au 30/09/2024	2 599,63 €	269,23 €	90,11 €	2 420,51 €
01/10 au 31/10/2024	2 420,51 €	72,62 €	122,00 €	2 469,89 €
01/11 au 02/12/2024	2 469,89 €	53,09 €	294,54 €	2 711,34 €
03/12 au 31/12/2024	2 711,34 €	594,15 €	74,99 €	2 192,18 €
TOTAL EXERCICE 2024	-	2 778,01 €	4 970,19 €	2 192,18 €

6. Commentaire financier

L'exercice 2024 débute avec un solde bancaire nul au 13 février 2024. Le syndicat termine l'exercice avec un solde créditeur de 2 192,18 € au 31 décembre 2024.

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 4 970,19 €. Elles correspondent principalement aux aides et soutiens syndicaux, aux remises de chèques, aux cotisations et participations des adhérents, ainsi qu'aux régularisations/avoirs bancaires.

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 2 778,01 €. Elles correspondent aux frais de fonctionnement courant du syndicat : frais bancaires et assurance, communication, hébergement/site internet, fournitures, déplacements, chèques et autres dépenses liées à l'activité syndicale.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 2 192,18 €. Cet excédent reste affecté au fonctionnement et aux actions syndicales de la CGT FILPAC 63.

7. Détail descriptif par relevé

Période	Recettes	Dépenses	Observations
13/02 au 29/02/2024	2 000,00 €	80,72 €	Ouverture du compte, subvention CGT Multipro 63, remise chèque et premiers frais.
01/03 au 01/04/2024	2 256,00 €	310,94 €	Aide/solidarité FILPAC CGT, cotisations/remises et dépenses de fonctionnement.
02/04 au 30/04/2024	32,11 €	582,82 €	Frais bancaires, assurance, communication/site et chèques.
01/05 au 31/05/2024	32,11 €	81,67 €	Frais de fonctionnement récurrents et cotisation.
01/06 au 01/07/2024	16,11 €	582,59 €	Dépenses de fonctionnement, virement DL7115, frais site et bureautique.
02/07 au 31/07/2024	26,11 €	133,98 €	Cotisations, frais bancaires/site, chèque et retrait.
01/08 au 02/09/2024	26,11 €	16,20 €	Frais bancaires et cotisation.
03/09 au 30/09/2024	90,11 €	269,23 €	Cotisations, don solidaire et dépenses de fonctionnement.
01/10 au 31/10/2024	122,00 €	72,62 €	Cotisations, remise chèque et frais de déplacement/fonctionnement.
01/11 au 02/12/2024	294,54 €	53,09 €	Cotisations, remise chèque et remboursement.
03/12 au 31/12/2024	74,99 €	594,15 €	Cotisations, virements UL/adhérents, chèques et dépenses de fonctionnement.

8. Attestation de sincérité

Je soussigné, Secrétaire général du Syndicat Départemental CGT FILPAC 63, atteste que la présente publication des comptes 2024 a été établie à partir des relevés bancaires transmis pour l'exercice 2024.

Les comptes font apparaître un total de recettes de 4 970,19 €, un total de dépenses de 2 778,01 € et un solde bancaire créditeur au 31 décembre 2024 de 2 192,18 €.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 / 01 / 2025

Le Secrétaire général,
Kévin Billois

Signature :



Annexe - Liste des relevés bancaires contrôlés

Relevé 01 : 13/02 au 29/02/2024 - débit 80,72 € / crédit 2 000,00 € / solde final 1 919,28 €

Relevé 02 : 01/03 au 01/04/2024 - débit 310,94 € / crédit 2 256,00 € / solde final 3 864,34 €

Relevé 03 : 02/04 au 30/04/2024 - débit 582,82 € / crédit 32,11 € / solde final 3 313,63 €

Relevé 04 : 01/05 au 31/05/2024 - débit 81,67 € / crédit 32,11 € / solde final 3 264,07 €

Relevé 05 : 01/06 au 01/07/2024 - débit 582,59 € / crédit 16,11 € / solde final 2 697,59 €

Relevé 06 : 02/07 au 31/07/2024 - débit 133,98 € / crédit 26,11 € / solde final 2 589,72 €

Relevé 07 : 01/08 au 02/09/2024 - débit 16,20 € / crédit 26,11 € / solde final 2 599,63 €

Relevé 08 : 03/09 au 30/09/2024 - débit 269,23 € / crédit 90,11 € / solde final 2 420,51 €

Relevé 09 : 01/10 au 31/10/2024 - débit 72,62 € / crédit 122,00 € / solde final 2 469,89 €

Relevé 10 : 01/11 au 02/12/2024 - débit 53,09 € / crédit 294,54 € / solde final 2 711,34 €

Relevé 11 : 03/12 au 31/12/2024 - débit 594,15 € / crédit 74,99 € / solde final 2 192,18 €